Image not found or type unknown

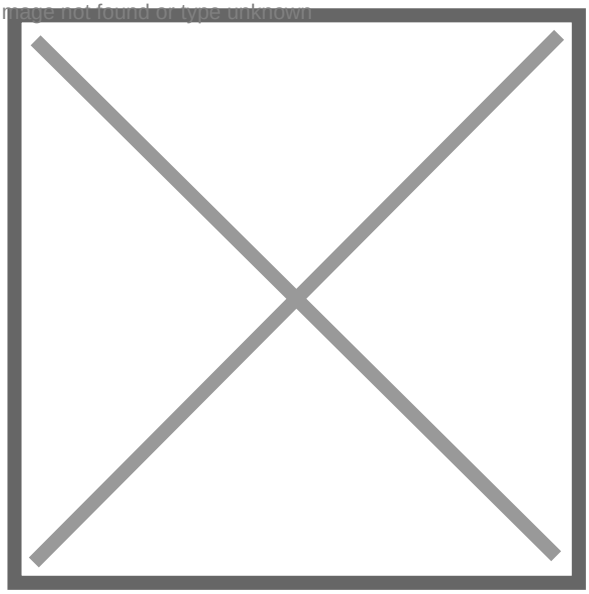

Vol et abus de faiblesse..

Par **Laurena23**, le **18/06/2019** à **02:14**

Bonsoir,
Je suis dévastée.. j'ai découvert récemment que mon compagnon (nous ne sommes ni marié ni pacsé) me volait de l'argent au DAB avec mon code.
En effet, 8 mois durant lesquels il a dépouillé mes économies de toute une vie et je n'ai rien vu venir...
Pourtant il ne participait à aucun frais à la maison (nourrit, logé..)
J'étais à 4 mois de grossesse (désiré de sa part..) lorsqu'il à commencé les prélèvements (plus de 16000€ au total...), je travaillais de nuit (enceinte en intérim..avec port de charge lourde...et risque de naissance prématurée..mais j'ai tenu bon malgré tout), je le déposai à ses (rares) missions d'intérim le matin (il n'a pas le permis..) et m'occupais de mon autre fille la journée !!
Les rares moments où je dormais sont les moments où il en profitait pour retirer mon argent (y compris la prime à la naissance de notre enfant versé par la CAF.. enfant qu'il n'a pas reconnu par la même occasion..!!!!)
J'ai porté plainte, cela fait maintenant 2 mois résolus et je ne suis pas plus avancé que cela...
Pouvez-vous me renseigner sur des démarches supplémentaires à entreprendre...
Il à admis m'avoir volé (via SMS) mais ne m'a, pour le moment, rien rembourser..
Il m'a laissé avec 6€ sur mon livret A et 140€ sur mon compte

Par **jos38**, le **18/06/2019** à **11:20**

bonjour. votre avocat a dû vous dire que dans votre cas, l'abus de faiblesse n'est pas caractérisé. vous lui avez laissé votre carte bancaire et donné votre code , vous n'avez pas vérifié vos relevés de compte pendant 8 mois, 2 mois après une plainte, c'est court. qu'en

pense votre avocat?

Par **nihilscio**, le **18/06/2019** à **12:33**

Bonjour,

Abus de faiblesse, non. Abus de confiance, peut-être.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés